

Bonjour amis,

Nous voudrions donner des nouvelles de nos activités et de nos perspectives concernant le programme des séjours de cet été.

Les séjours + Semaine biblique + concert matinal. Ils se déroulent du 29 juin au 4 juillet et du 17 au 22 août, 2020. Nous pouvons respecter les règles sanitaires et de distanciation physique pour ces activités sans problème. Nous prévoyons également un **séjour pour parents ou responsables d'églises et leurs familles du 17-21 juillet.**

Pendant ces séjours, nous pourrions recevoir jusqu'à 8 couples ou familles dans notre innouah, en respectant les conditions sanitaires imposées par le gouvernement. Chaque couple ou famille bénéficierait d'une ou de plusieurs chambres, d'un WC et d'une douche privée, et d'une table dans le réfectoire. Nous ferons nos réunions sous la tente, étalé à côté du réfectoire. En effet, avec la règle de 6m² par personne, nos capacités de réception sont les suivantes :

Tente de réunion - 14 personnes

Tente à manger arrose - 5 personnes

Talon - 4 personnes

Réfectoire - 22 personnes

Grâce à la tente, dont nous ne mentionnons que la toiture, nous bénéficierons de 60m² de plus, sans la tente de 6m² par personne car ce n'est pas un local confiné. C'est ainsi que nous pourrions doubler notre capacité, soit pour les repas, soit pour les réunions. Pour certains jeux, par exemple le ping-pong, nous pourrions faire des parties d'associations familiales pour que chaque famille ait son matériel de jeu.

Nous avons aussi des chaises à louer pour ceux qui désirent participer à ces séjours, tout en étant autonomes. Ceux qui sont dans les chaises auront l'apparence de prendre tous les repas ou certaines repas à la Cms.

Pour les autres semaines de cet été - du 6 au 10 juillet et du 24-29 août, nous pourrions faire le même accueil. Pendant ces deux périodes, nous pourrions proposer une semaine biblique le matin et le soir.

Les deux périodes habituellement consacrées à nos accueils collectifs de mineurs (jumps aller-jour) ont lieu du 11 au 20 juillet et du 31 au 11 août, 2020.

Pour ces deux périodes, deux scénarios sont possibles.

[Scénario 1] : Si le gouvernement désactive entièrement la population, en relevant les grilles sanitaires et la règle de 6m² par personne, nous ferons nos camps de jeunes dans les conditions normales. Nous avons déjà déclaré un séjour au ministère de la Jeunesse et des Sports, ce qui est nous pouvons le faire.

[Scénario 2] : Si les conditions actuelles sont maintenues, nous ne pourrions pas faire ces séjours pour mineurs. Pourquoi ?